

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----

**PRESIDENCE DE LA  
REPUBLIQUE**

-----

**Décret n° 96-580 DU 19 DECEMBRE 1996  
portant nomination et promotion à  
titre exceptionnel et civil dans  
l'Ordre National du Bénin de  
Madame Elisabeth K. POGNON,  
Président de la Cour  
Constitutionnelle**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire- Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- Vu les décrets 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;  
Après avis du Conseil de l'Ordre,

.../...

**D E C R E T E :**

**Article 1er** : Est nommée et élevée à la Dignité de grand-Officier à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin conformément à l'article 2, alinéa 2 de la Loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Madame Elisabeth K. POGNON, Président de la Cour Constitutionnelle pour prendre rang à partir du 07 Juin 1993, date de son entrée en fonction.

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 DECEMBRE 1996

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat,  
 Chef du Gouvernement,  
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

  
Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
 National du Bénin par intérim,

  
Grégoire-Gilbert GBENOU

**Ampliations** : PR 4 - AN 4 - CC 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40 -  
 SGG 4 - CES 2 - HAAC 2 - MESGPR 2 DEPARTEMENTS 6 - DPE-DCC-  
 INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3  
 - JORB 2 INTERESSE 1.